

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

### **SPORTS - JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION NATIONALE DU CAP VERT**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

#### **Titulaire absent excusé :**

Gérard LABORDERIE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

#### **SPORTS - JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION NATIONALE DU CAP VERT**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée dans une dynamique de promotion du sport à l'occasion de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. A ce titre, elle a sollicité la labellisation Terre de Jeux, visant à mettre en place des animations en faveur de différents publics. Elle a également positionné certains équipements sportifs pour l'accueil de délégations étrangères, en vue de leur préparation. C'est ainsi que la piscine Pré-Leroy a été retenue par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques comme Centre de Préparation aux Jeux. D'autres équipements du territoire ont également été sélectionnés, comme l'Acclameur et le stade René-Gaillard notamment.

La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, engagée dans une dynamique similaire, a signé un partenariat avec la Délégation du Cap Vert pour permettre à ses sportifs de se préparer pour les JOP de Paris 2024 sur le territoire de la Communauté de Communes.

L'entraînement des nageurs capverdiens nécessitant un bassin de natation de 50m, une visite des cadres techniques nationaux a confirmé l'intérêt de pouvoir s'entraîner dans la piscine Pré Leroy. D'autres sportifs, selon les qualifications non réalisées à la date de signature de la convention, et en fonction des équipements utilisables sur le territoire, pourraient être amenés à venir s'entraîner dans les équipements de la CAN.

La présente convention a donc pour objectif de définir les modalités d'accueil des sportifs capverdiens au sein des installations sportives de la CAN, ainsi que de définir les modalités protocolaires entre les deux EPCI et le Comité National Olympique du Cap Vert.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat tripartite pour l'accueil de la délégation du Cap-Vert ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer ladite convention et tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**